

Le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques



Centre hospitalier de Périgueux

Introduction : de la démarche à l'élaboration.

- **Dans le contexte d'une direction commune : le projet de soins en deux parties**
 - Une orientation de la politique de soins commune aux trois établissements
- **Vers le développement d'une culture soignante :**
 - La politique de soins est déclinée en objectifs orientés vers une prise en charge de qualité, innovante, concertée et évaluée
 - Le renforcement des valeurs soignantes fondamentales,
 - L'articulation avec le projet médical, le projet social et le projet qualité et gestion des risques
- **Une démarche participative**, l'implication de la CSIRMT - La participation des usagers- Un comité de pilotage

Première partie : les orientations de la politique de soins commune aux trois établissements

- **Partager la réflexion sur le management des soins dans les établissements :**
 - Fédérer et harmoniser des pratiques managériales : rédaction d'une charte managériale des soins dans chaque établissement
 - Développer les analyses de pratiques managériales pour tenir compte d'un contexte local - partager des réflexions dans les trois établissements
- **Améliorer la fluidité des parcours du patient dans les domaines de collaboration inter-établissements**
- **Contribuer à la réflexion éthique partagée**
- **Fédérer les compétences autour de l'éducation thérapeutique**

Deuxième partie : la politique des soins du CHP

Axe 1 : promouvoir la bientraitance

Cette orientation s'inscrit dans la continuité du projet précédent.

■ Les objectifs :

□ **Améliorer l'accueil du patient :**

- Élaborer un guide de bonnes pratiques de l'accueil du patient ou de l'utilisateur
- Optimiser la gestion des lits respectant la dignité de la personne : optimiser le temps d'accueil du patient - améliorer l'accueil téléphonique
- Valoriser et formaliser la fonction hôtelière
- Améliorer la pertinence des transmissions et du recueil des données (macro-cible d'entrée)

□ **Promouvoir les pratiques, valoriser le « bien-faire » :**

- Élaborer une charte de la bientraitance
- Finaliser la procédure de signalement des situations de maltraitance
- Créer un comité de suivi de la bientraitance : analyse des pratiques professionnelles, promotion des innovations en terme d'accueil, suivi des fiches d'événements indésirables relatives à la maltraitance ordinaire

Axe 2 : Elaboration du projet managérial des soins

- **Harmoniser les pratiques managériales au CHP :**
 - Rédiger une charte managériale
 - Formaliser un référentiel du Cadre de Santé
 - Optimiser l'organisation de l'encadrement au sein des Pôles (ajuster les effectifs à l'activité et à l'organisation du pôle)
 - Élaborer une cartographie de compétences du Cadre de Santé
- **Elaborer un socle de connaissances et de compétences commun pour permettre une culture partagée du management :**
 - Formaliser une procédure de recrutement du cadre et définir le parcours du cadre Faisant Fonction
 - Formaliser une procédure d'accueil du nouvel arrivant cadre et de l'étudiant cadre
 - S'engager dans l'analyse des pratiques managériales
 - Clarifier la démarche d'évaluation du cadre de Santé selon les objectifs et la cartographie des compétences

Le projet managérial (2)

- **Contribuer à une pratique dynamique et engagée en lien avec les Directions fonctionnelles et le corps médical :**
 - Évaluer et améliorer les moyens de communication et d'information avec la Direction des Soins : Valise de garde dématérialisée - Transmissions jour/nuit - Révision de l'organisation des réunions Cadres - Formaliser une trame commune du rapport d'activités
 - Améliorer les modes de transmissions avec les directions : poursuivre la rédaction des guides de gestion - Transmissions pendant les périodes de garde, de permanence.

Axe 3 : Amélioration des pratiques professionnelles et promotion de la formation des soignants

- **Développer l'intégration des soignants et des stagiaires :**
 - Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants : restructurer la journée d'accueil- cibler les thèmes selon les métiers- formaliser une procédure d'intégration articulée avec la journée
 - Améliorer l'accueil des stagiaires : suivi des livrets d'accueil de tous les stagiaires- rédiger la charte d'encadrement
 - Permettre l'intégration du personnel (recrutement et mobilité interne) : élaborer et diffuser la procédure- présenter les procédures spécifiques au lieu d'exercice- évaluer les actions d'intégration
 - Développer l'intégration de tous les stagiaires : tutorat- améliorer l'information des professionnels sur les référentiels de formation- identifier les spécificités du stage de nuit

Axe 3 : Amélioration des pratiques professionnelles et promotion de la formation des soignants

- Développer les parcours professionnels : en lien avec le projet social, réflexion sur les outils d'évaluation et intégration de l'auto évaluation (projet professionnel)
- Optimiser les compétences « rares » : inventorier les compétences par corps de métier et les compétences à développer selon les orientations des activités
- Promouvoir les pratiques avancées en réponse aux besoins : identifier les pratiques (information- lister les pratiques actuelles)-
- Promouvoir la polyvalence et l'expertise : identification des domaines, propositions de parcours professionnels, favoriser la mobilité interne
- Développer la culture de la recherche clinique, valoriser les pratiques innovantes.